

Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 157, avenue Jean Lolive - 93698 Pantin Cedex

EXTRAIT du REGISTRE des ARRETES du PRESIDENT

N° 2013-265

LY

OBJET : Ouverture des concours interne et externe et d'un troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe, session 2014

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux de 1^{ère} classe,

Vu l'arrêté n° 2010-624 du 18 juin 2010 portant délégation de signature à M. Francis FARGEOT, directeur général,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

ARRETE

Article 1 : Des concours interne et externe et un troisième concours d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe sont ouverts à compter du 1^{er} octobre 2013.

Article 2 : Les demandes de dossiers d'inscription sont à adresser au centre interdépartemental de gestion au plus tard le 6 novembre 2013.

Article 3 : Pendant la période de retrait de dossiers, du 1^{er} octobre au 6 novembre 2013, les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet www.cig929394.fr.

Le dossier de préinscription imprimé, comportant les pièces demandées, devra être déposé ou envoyé au centre de gestion au plus tard le jour de la clôture des inscriptions pour être considéré comme inscription.

Article 4 : La clôture des inscriptions est fixée au 14 novembre 2013.

Article 5 : Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours auront lieu le 12 mars 2014 au CIG de la petite couronne – 157 avenue Jean Lolive – 93698 PANTIN et dans un lieu précisé ultérieurement.

Article 6 : Le nombre de postes ouverts aux concours est fixé comme suit :

- concours interne : 532 postes
- concours externe : 532 postes
- troisième concours : 267 postes.

Article 7 : Le règlement général des concours et examens professionnels annexé au présent acte est communicable à toute personne en faisant la demande.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, du C.N.F.P.T. 1^{ère} couronne et du Pôle Emploi, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage le 14 AOUT 2013
jusqu'au 14/11/2013

au 157, avenue Jean Lolive
93698 Pantin cedex

Fait à Pantin, le
Pour le Président, et par délégation
Le Directeur Général

Francis FARGEOT

Fait à Pantin, le 7 août 2013

Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général

Francis FARGEOT

